2017 PRÉSIDENTIELLE

Le snetap FSU interpelle les CANDIDAT.ES

5 - Le travail des enseignant.es de l'Enseignement Agricole Public

♦ Le temps de travail des agents publics et tout particulièrement des enseignant.es, source de controverses infondées

On peut lire ici ou là qu'augmenter le temps de travail des fonctionnaires serait une source d'économie et la solution à bien des problèmes. Les enseignant.es de l'enseignement agricole public ne sont pas épargné.es par ces controverses.
La transposition des obligations de service des enseignant.es de l'Éducation Nationale aux personnels de l'Enseignement Agricole a été l'occasion de constater que ces *a-priori* négatifs sur le temps de travail des enseignant.es pouvaient prospérer jusque dans les bureaux du ministère de l'Agriculture, l'employeur n'hésitant pas à défendre des modifications statutaires entraînant une dégradation sensible des obligations de service de plus de 500 enseignant.es (sur 7000 environ). Seule la mobilisation déterminée des personnels, portée par une intersyndicale FSU-CGT-FO-Sud représentant la très large majorité des personnels, a pu amener le ministère *in extremis* à retirer sa copie.

♦ La réalité de la situation des agents

Cette question du temps de travail des enseignant.es a pourtant fait l'objet d'un récent rapport de l'observatoire du travail enseignant dans l'enseignement agricole (2015). Ce rapport indique très clairement que le temps de travail hebdomadaire effectif des enseignant.es est de plus de 42 heures !

Ce nombre inclut le temps de face-à-face mais aussi tout ce que les sciences de l'éducation appelle le « travail invisible » des enseignant.es. Les multiples réformes imposées, sans le véritable consentement des enseignant.es depuis plusieurs années (réforme du lycée, réforme de la voie professionnelle, réforme de l'évaluation…) ont entraîné de profondes mutations du métier, non assumées par l'administration (plus de concertation, plus d'évaluation continue). La conséquence est un alourdissement du travail « hors face-à-face », ce travail étant qualifié d'invisible.

♦ Aller vers un travail de qualité, une nouvelle définition du métier

Le malaise et l'incompréhension des enseignant.es face à des réformes qui vont à l'opposé de ce qui est nécessaire pour un service public d'éducation de qualité sont forts. Et la mobilisation des enseignant.es de l'Enseignement Agricole contre la réforme de leurs obligations de service montre leur attachement à ce service public de qualité, assuré par des agents exerçant leur métier dans des conditions de travail améliorées.

La question n'est donc pas d'allonger encore le temps de travail mais de permettre aux agents d'assurer toutes les missions – actuelles ou à venir - qui leur incombent et qui sont nécessaires à notre pays, dans une école qui évolue, accueille de nouveaux publics.

Depuis près de quinze ans, le SNETAP-FSU porte la revendication légitime d'une réduction du temps de service des enseignant.es qui n'ont bénéficié d'aucune véritable réduction de leur temps de travail depuis plus de trente ans. Le SNETAP-FSU revendique aussi, prenant en compte le métier, dans toutes ses composantes, un temps de service incluant une prise en compte forfaitaire de ce « travail invisible ».

Question du SNETAP-FSU

► Quelles mesures comptez-vous prendre pour reconnaître ce "travail invisible" croissant et améliorer significativement les conditions de travail de tous les enseignant.es de l'Enseignement Agricole Public ?

Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public - *Fédération Syndicale Unitaire*
251 rue de vaugirard - 75732 PARIS CEDEX 15 - tel. 01 49 55 84 42 - snetap@snetap-fsu.fr - www.snetap-fsu.fr